



L'Appariteur

- Brèves du Conseil & Autres Informations Communales -



COMMUNE de FRÉDÉRIC - FONTAINE / ZACLY MULTIMEDIA - NUMÉRO 62 - 20/03 et 27/04/2026.

☎ 03.84.63.10.41 - Site : www.frederic-fontaine.fr - Mail : mairie@frederic-fontaine.fr

⇒ **CONSEILS MUNICIPAUX des 20 mars et 27 avril 2026 (20h) :**

Membres présents : SCHIESSEL Vincent (maire), CHIPEAUX Bernadette (1^{er} adjoint), PERRIN Jean-Pierre (2^{ème} adjoint), ERNESTI Ghislaine (secrétaire de séance), BORDET-FRECHIN Virginie, CHAN-WING-YEN Christophe, Julien GIROZ, HEZARD Sandrine, MATOSEVIC Armelle, TOURNIER Roland, ZIMMERMANN Julien.

Ont donné pouvoir : GIRAUD Frédéric.

CONSEIL MUNICIPAL du 20 MARS 2026 :

* **Élection du Maire :** M. Vincent SCHIESSEL est élu Maire à la majorité.

* **Adjoints : création des postes et élection :** Le Conseil décide à l'unanimité de créer deux postes d'Adjoints. Élection du 1er Adjoint : M^{me} Bernadette CHIPEAUX est élue à la majorité. Élection du 2ème Adjoint : M. Jean-Pierre PERRIN est élu à la majorité.

* **Délégués aux organismes extérieurs :** Après délibération, le Conseil nomme les délégués aux organismes extérieurs et entérine la composition des différentes commissions communales pour Frédéric-Fontaine.

CONSEIL MUNICIPAL du 27 AVRIL 2026 :

Subventions 2026 : Après délibération, le Conseil attribue les subventions suivantes : ZACLY MULTIMEDIA : 355.00 € ACCA : 380.00 € CYNO 25-70 : 200.00 € FC DU PAYS MINIER : 100.00 €.

AUTRES : Sorties scolaires : 300.00 € - Forfait 1 jour : 20.00 € / enfant - Forfait 1 semaine : 50.00 €.

Taxes locales 2026 : Le Conseil décide à l'unanimité de fixer les taux comme suit : Taxe d'habitation : 9 % Taxe foncière sur les propriétés bâties : 30.27 % Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 83 %

Budget primitif commune 2026 : fusion des budgets commune et assainissement :

L'exposé du Maire entendu et après délibération, le Conseil adopte à l'unanimité le budget primitif 2026 équilibré comme suit : En recettes et en dépenses de fonctionnement : 311 889 €. En recettes et en dépenses d'investissement : 76 972 €.

Demande de subvention travaux au temple : Après délibération, le Conseil approuve le projet de travaux de remplacement de la porte du temple pour un montant HT de 7 190 € et sollicite l'aide du département au titre de subvention accordée pour des travaux de restauration extérieurs.

Travaux en prévision sur 2026 : Porte du temple, travaux de voirie, remplacement des fenêtres de la distillerie, décorations de Noël, travaux en forêt.

En outre, une demande de participation de 10 000 € sera adressée à la Communauté de communes.

Délégués CCID 2026 : Le Maire informe qu'il convient de procéder au renouvellement de la commission communale des impôts directs. Une liste de 24 personnes est établie. La désignation effective des commissaires sera effectuée par le Directeur départemental des finances publiques.

* **Informations & questions diverses :**

* **Nuisances sonores :** Particuliers : du Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30. Le Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les Dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

* **Secrétariat :** Le secrétariat de mairie est ouvert les mardis de 9 h à 12 h, mercredis de 16 h à 18 h et vendredis de 10 h à 12 h. Permanence des élus les mercredis de 17 h à 18 h.

* **Élections municipales :** Lors de l'élection municipale du 15 mars dernier au village, la liste «Vivre ensemble» est reconduite dès le 1^{er} tour de scrutin en recueillant un total de 139 voix. Participation : 70,61 % (161 votants) - Abstention : 29,39 % - Votes nuls : 22.

Fleurissement :

La première **matinée « Fleurs »** (consacrée aux plantations) organisée par la
Municipalité aura lieu le **Samedi 23 mai 2026** en matinée. Accueil café-
croissants
à partir de 8h30 à l'atelier municipal. Venez nombreux !

SMICTOM : COLLECTES 2026 :

DÉCHETS MÉNAGERS (bac gris) : les mardis des semaines B (paires) : 12 mai, 26 mai, 9 juin, 23 juin, 7 juillet, 21 juillet, 4 août, 18 août, 1^{er} septembre, 15 septembre, 29 septembre, 13 octobre, 27 octobre, 10 novembre, 24 novembre, 8 décembre, 22 décembre.

DÉCHETS RECYCLÉS (sacs jaunes) : les lundis des semaines A (impaires) : 4 mai, 18 mai, 1^{er} juin, 15 juin, 29 juin, 13 juillet, 27 juillet, 10 août, 24 août, 7 septembre, 21 septembre, 5 octobre, 19 octobre, 2 novembre, 16 novembre, 30 novembre, 14 décembre, 28 décembre.

* **Assainissement :** Pour le bon fonctionnement du système d'assainissement collectif, il est demandé aux habitants de **ne surtout pas jeter de lingettes, huiles de cuisson, rouleaux de papier et serviettes hygiéniques ou tout autre objet dans la cuvette des toilettes.**

* **État civil :** décès de Monsieur **FAUCONNIER Roger** le vendredi 13 mars 2026 à l'âge de 91 ans.

La Municipalité présente ses sincères condoléances à toute la famille.

Décès de Monsieur **GRANDJEAN Alain** le lundi 23 mars 2026 à l'âge de 71 ans. La Municipalité présente ses sincères condoléances à toute la famille.

* **Divagation des chiens :** pour prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et favoriser leur repeuplement, il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois, ainsi que dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin.



Décor de Pâques Mars - Avril 2026